

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 mars 2004
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 10 mars 2004, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en référence au document S/2004/20, en date du 14 février 2004, concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et l'état d'avancement de leur examen; d'ordre de mon gouvernement, je vous informe à ce sujet que la République arabe syrienne demande le maintien à l'ordre du jour des questions ci-après qui figurent au paragraphe 8 du document susmentionné :

1. La question de Palestine.
16. Le problème du Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.
19. La question de l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables.
26. Lettre datée du 4 février 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'ONU (S/17787).

Je saisis cette occasion pour réaffirmer la position de la République arabe syrienne exposée dans la note du 9 février 1998, qu'elle a adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1998/111).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Fayssal **Mekdad**

